

Plan local d'urbanisme intercommunal

Les actus du PLUI



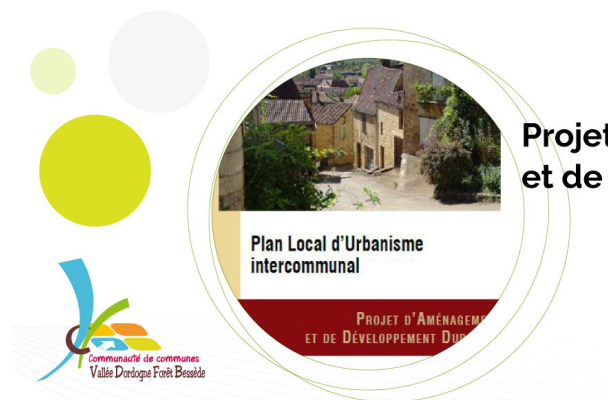
Permanences PLUI à la communauté de communes

PLUi
Vallée Dordogne Forêt Bessède

Des permanences publiques du bureau d'études pour les personnes souhaitant faire connaître des projets de construction ou d'aménagement de toute nature :

Samedi 25 mars de 14h à 17h
Lundi 3 avril de 17 à 20 h

[Plus d'infos...](#)



Projet d'aménagement et de développement durable

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLUI Etape 2
Le Projet d'aménagement et de développement durable

Des informations simplifiées et synthétisées sur les orientations d'aménagement du territoire.

[Je consulte le projet...](#)



Le PLUI, des ateliers sur le terrain



Retour sur les 1ères balades « urbaines »
guidées par les techniciens du CEREMA
et de la DDT.

Merci aux habitants de Meyrals,
Coux et Bigaroque-Mouzens,
Carves et Sagelat pour les échanges
fructueux.

[Retour sur les échanges du 08 juin 2021...](#)



Le PLUI se construit avec vous !



Les élus souhaitent vous associer
dans l'élaboration du
**PLAN LOCAL URBANISME
INTERCOMMUNAL !**

[Rapport de présentation](#)



PLUI, le territoire se construit

Vous êtes agriculteurs exploitants,
participez au **Plan Local Urbanisme
Intercommunal** en partageant
votre activité et vos projets

[Participez au PLUI...](#)



Previous Slide Next Slide

Un projet de territoire pour les 10 ans à venir :

Le PLUI,
qu'est ce que c'est ?



Élaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, **le plan local d'urbanisme intercommunal**

(PLUI) est un document d'urbanisme.

Il détermine et règlemente l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser..

“

Le PLUI,
de quoi ça parle ?

”



Il aborde toutes les thématiques qui concerne la vie quotidienne : logement, cadre de vie, déplacements, espaces publics et espaces verts, commerce, équipement, architecture...

Une question, un avis, un commentaire ?
Contactez-nous ! plui@ccvdfb.fr

Objectifs du PLUI :

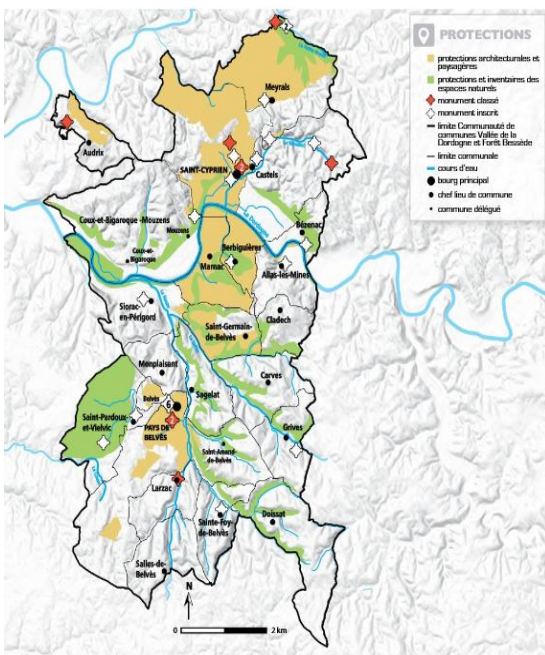
- Maîtriser l'espace et favoriser la mixité.
- Rechercher un équilibre entre habitat permanent, résidences secondaires, hébergements touristiques

et besoins liés aux activités économiques.

- Renforcer l'attractivité du territoire notamment à travers la dynamique des filières agricoles, forestières, commerciales et artisanales.
- Valoriser l'activité touristique
- Organiser le territoire en prenant en compte les dynamiques locales.
- Chercher un équilibre entre le développement des zones habitées et la préservation des espaces agricoles et naturels.
- Prendre en compte les enjeux liés au développement durable.
- Lutter contre les changements climatiques.
- Préserver la qualité de l'eau et de l'air.
- Préserver et mettre en valeur un patrimoine riche.
- Conserver, restaurer et protéger les milieux naturels, la biodiversité, les paysages.

Le PLU définit les principes de l'évolution du territoire en respectant les spécificités de chaque communes.

Passez votre souris sur l'image pour agrandir la carte du territoire (@caue).



[Documents d'urbanisme applicables](#)

Les étapes du PLUI :

1 : Diagnostic / Rapport de présentation :

qui explique les choix d'organisation du territoire à partir d'un diagnostic et fixe les perspectives d'évolution. Il comprend une évaluation environnementale.

Pourquoi une phase diagnostic du PLUI :



[Pourquoi un PLUI Phase DIAGNOSTIC ?](#)

1 fichier·s 2.42 MB

[Télécharger](#)

La rédaction d'un état des lieux du territoire permet de faire apparaître les besoins en matière d'urbanisme et de logements pour les dix années à venir. Une équipe pluridisciplinaire composée de géographes, paysagistes, architectes, juristes et urbanistes a donc arpenté le territoire intercommunal pour réaliser ce document de travail, qui constitue une véritable photographie du territoire communautaire.

[Consultez le diagnostic PLUI](#)

2 : Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) :

qui exprime le projet de territoire en déclinant les orientations concrètes retenues par les élus.



PLUI : Projet d'aménagement et de développement durables

1 fichier·s 1,016.41 KB

[Télécharger](#)

3 : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) :

qui définissent les règles spécifiques d'urbanisme sur les secteurs à enjeux du territoire.

4 : Le Règlement :

qui dicte les règles d'urbanisme, les conditions pour construire et aménager le territoire.

Qui donne son avis pour le PLUI, *Vallée Dordogne Forêt Bessède ?*

Les habitants : à l'occasion des concertations (ateliers, réunions, questionnaires, enquête publique etc.)

Les communes : qui portent chacune leur projet et leurs priorités et qui continuent à délivrer les autorisation d'urbanisme, en particulier les permis de construire.

Les partenaires de la Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède : État, Région Nouvelle Aquitaine...

Documents PLUI à télécharger :

Diagnostic/Rapport :



[Pourquoi un PLUI Phase DIAGNOSTIC ?](#)

1 fichier·s 2.42 MB

[Télécharger](#)



[Diagnostic PLUI : Architecture et patrimoine](#)

1 fichier·s 7.36 MB

[Télécharger](#)



[Diagnostic PLUI: Introduction/Socle Physique/Milieux écologiques/Analyse Paysagères](#)

1 fichier·s 57.16 MB

[Télécharger](#)



[Diagnostic PLUI : Morphologie urbaine et Typologie du bâti - 1ere partie](#)

1 fichier·s 48.57 MB

[Télécharger](#)



[Diagnostic PLUI : Population/Analyse de la vie économique/Diagnostic Agricole/Évolution de la forêt](#)

1 fichier·s 32.63 MB

[Télécharger](#)



[Diagnostic PLUI : logement/services et équipements/réseaux](#)

1 fichier·s 41.91 MB

[Télécharger](#)



[Diagnostic PLUI : Morphologie urbaine et Typologie du bâti - 2e partie](#)

1 fichier·s 30.01 MB

[Télécharger](#)



[Diagnostic PLUI : risques/pollutions/évolution de l'urbanisme](#)

1 fichier·s 19.11 MB

[Télécharger](#)



[PLUi Cartographie : Trame Verte et Bleue / Eau potable](#)

1 fichier·s 48.76 MB

[Télécharger](#)



[PLUi Cartographie : assainissement collectif/risques naturels et technologiques](#)

1 fichier·s 48.35 MB

[Télécharger](#)



[PLUi Cartographie : urbanisation /consommation espace](#)

1 fichier·s 49.33 MB

[Télécharger](#)



[PLUi Cartographie : Reste à bâtir / Capacité de densification](#)

1 fichier·s 47.68 MB

[Télécharger](#)

Projet d'aménagement et de développement durable :



PLUI : Projet d'aménagement et de développement durables

1 fichier·s 1,016.41 KB

[Télécharger](#)

***AVERTISSEMENT*:**

Jusqu'à l'arrêt officiel du PLUi (par délibération), les pièces qui le composent et qui sont portées à connaissance du public, sont des documents de travail susceptibles d'évoluer.

Autres documents :



PLUI : concours photos du 15/12/20 au 30/01/21

1 fichier·s 380.51 KB

[Télécharger](#)



PLUI: Questionnaire agriculteurs exploitants

1 fichier·s 122.17 KB

[Télécharger](#)

Une question, un avis, un commentaire ?
Contactez-nous ! plui@ccvdfb.fr